



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM)
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

Webinaire sur le renforcement de la coopération régionale en
Matière de lutte contre la pollution marines par les hydrocarbures et
les SNPD en Méditerranée (MEDEXPOL 2020)

REMPEC/WG.47/3
Date : 26 octobre 2020

27-28 octobre 2020

Original : anglais

Point 3 de l'ordre du jour

**MANUEL INTERRÉGIONAL D'INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT DE
SNPD, REMPEC, HELCOM, ACCORD DE BONN :
PROCESSUS DE CONSULTATION ET VOIE À SUIVRE**
Note du CEDRE

RÉSUMÉ

Résumé analytique : Le présent document rend compte des principaux résultats découlant de la rédaction du Manuel interrégional conjoint d'intervention en cas de déversement de SNPD par le Cedre, l'ISPRa et l'ITOPF.

Mesure à prendre : Paragraphe 19

**Documents
connexes :** REMPEC/WG.47/INF.2

Introduction et contexte

1. La nécessité de mettre à jour les directives et les manuels relatifs à une intervention en cas de déversement de substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) des différentes mers régionales (mer Baltique, mer du Nord et mer Méditerranée) a été exprimée lors de la treizième réunion inter-secrétariat entre les Secrétariats des accords régionaux, la Direction générale Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne (DG ECHO) et l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM) (Lisbonne, Portugal, 16 février 2017).
2. La douzième Réunion des points focaux du REMPEC (St. Julian's, Malte, 23-25 mai 2017) a officiellement demandé au groupe de correspondants OPRC-SNPD établi dans le cadre du Groupe de Travail Technique Méditerranéen (MTWG) de contribuer à un effort interrégional conjoint visant à mettre à jour les manuels d'intervention en cas de déversement de SNPD compte tenu des derniers développements dans ce domaine, débouchant éventuellement sur la production d'un manuel conjoint fondé sur les guides et outils en vigueur relatifs à une intervention en cas de déversement de SNPD.
3. Le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC), le Secrétariat de la Commission de protection du milieu marin de la Baltique (HELCOM), ainsi que le Secrétariat de l'Accord de coopération en matière de lutte contre la pollution de la grande mer du Nord et de ses approches par les hydrocarbures et autres substances dangereuses (Accord de Bonn) ont convenu d'élaborer de manière coordonnée un Manuel interrégional d'intervention en cas de déversement de SNPD sans spécificités régionales, fondé sur les manuels et outils régionaux, européens et internationaux en vigueur. Cette question a été examinée plus en détail lors de l'atelier régional sur l'intervention en cas d'incidents impliquant des substances nocives potentiellement dangereuses (SNPD) (MEDEXPOL 2018) (Valletta, Malte, 20-21 juin 2018).

4. Lors de la 74^{ème} session du Comité de la protection du milieu marin (MEPC 74) (Londres, Royaume-Uni, 13-17 mai 2019), le Comité a été invité par la Turquie à envisager l'élaboration d'un guide opérationnel sur l'intervention en cas de déversements de SNPD dans le milieu marin. Ce manuel pourrait être inclus dans l'ordre du jour biennal 2020-2021 du MEPC, en désignant le Sous-comité de la prévention et de l'intervention (PPR) en tant qu'organe associé.

5. Dans le cadre du projet de coopération en matière de pollution marine par les hydrocarbures et les SNPD dans la région de la Méditerranée occidentale (West MOPoCo) cofinancé par l'Union européenne / Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes, le module de travail 3 comprend l'ébauche d'un manuel d'intervention en cas de déversement de SNPD.

6. Les principaux contributeurs pour la rédaction du manuel sont le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre), l'Istituto Superiore per la Protezione e la Ricerca Ambientale (ISPRA) et l'International Tanker Owners pollution Federation Ltd (ITOPF) qui travaillent en collaboration, optimisant leur expérience et connaissances respectives, afin de produire un manuel contenant des points techniques pertinents et mis à jour.

7. Un groupe de correspondants a été identifié par la Commission d'Helsinki (HELCOM) et l'Accord de Bonn, afin de contribuer à l'élaboration du Manuel et encourager les Parties contractantes et les observateurs à faire part de leurs commentaires et retours sur le Manuel. Un processus similaire a été mené dans la région méditerranéenne, les Parties contractantes et les contributions de l'OMI ayant été coordonnées par le REMPEC par le biais du MTWG.

État d'avancement et processus de consultation

8. La rédaction du manuel a suivi les étapes suivantes :

.1 Phase 1 : Avril 2019 – Juin 2019 : définition et adoption de la méthodologie de travail, du champ d'application du manuel et de la structure du manuel.

- **18 avril 2019** : réunion du Cedre, de l'ISPRA et de l'ITOPF dans les locaux de l'ITOPF pour définir la méthodologie et le programme de travail ainsi que pour aborder sa structure. Les principaux résultats de cette réunion ont été présentés lors de la treizième Réunion des points focaux du REMPEC.

- **11-13 juin 2019** : lors de la treizième Réunion des points focaux du REMPEC à Malte, les principales caractéristiques du futur manuel SNPD ont été discutées et convenues :

- Méthodologie de travail,
- Programme de travail (approbation du projet de Manuel par les Secrétariats régionaux et leurs représentants nationaux respectifs des points focaux),
- Structure et caractéristiques du manuel (document convivial et interactif avec intra-liens et liens internet, feuilles de réponse, illustrations, dessins et schéma, onglets latéraux pour un accès rapide aux informations pertinentes, format A4 et mode portrait),
- Portée du manuel : Définition des SNPD, environnement considéré (eaux marines et ports, eaux intérieures - exclusion des mangroves-hydrocarbures et matériaux radiologiques),
- Utilisateurs finaux ciblés (décideurs et premiers intervenants),
- Structure du manuel (première partie sur les principaux points de l'approche méthodologique, deuxième partie avec fiches opérationnelles, annexes sur les spécificités des 3 régions différentes (trafic, vulnérabilité, risque, accords...), glossaire et définitions, références),
- Format livrable (format PDF téléchargeable à partir du site internet de West MOPoCo),

- Titre du manuel : Manuel d'intervention en cas de déversement en mer de SNPD (avec sous-titres multirégionaux indiquant les logos REMPEC, HELCOM et OSPAR).

.2 Phase 2 : Juin 2019 - Février 2020 : début du processus de rédaction/version 1.

9. Au cours de cette période, le Cedre, l'ISPRA et l'ITOPF ont progressé sur les points suivants :

- Structure détaillée du manuel et définition du contenu,
 - Définition d'une première liste de feuilles opérationnelles,
 - Recherche d'études de cas, d'images, de schémas,
 - Rédaction de la première section du manuel et des premières feuilles opérationnelles,
 - Définition de la mise en page du manuel.
- **Début février** : les secrétariats des accords régionaux ont reçu une preuve de concept du Manuel SNPD, un extrait de la première partie du manuel et quelques feuilles opérationnelles correspondantes. Certains hyperliens ont été introduits pour illustrer une navigation possible avec des références croisées dans le document. Au moins un exemple de présentation graphique du guide a été proposé.
 - **26-28 février 2020** : Lors de la 27^{ème} réunion du Groupe de travail d'intervention de la Commission d'Helsinki (HELCOM) à Vejle, au Danemark, la preuve de concept du manuel a été discutée et approuvée.

.3 Phase 3 : Mars 2020 – Mai 2020 : Examen des commentaires et rédaction de la version 2.

10. Les secrétariats régionaux, leurs parties contractantes, l'AESM et la DG-ECHO ont fait part de leurs observations en mars 2020. Elles ont été débattues par le Cedre, l'ISPRA et l'ITOPF et prises en compte pour examiner la première section du manuel et poursuivre sa rédaction.

11. La version 2 du manuel a été transmise aux secrétariats régionaux le 15 mai 2020. Ils ont été invités à compiler tous les commentaires des parties contractantes, à envoyer des photos pour illustrer le manuel et à proposer des conseils et astuces pour renforcer la valeur des fiches opérationnelles.

- **26-28 mai 2020 : Réunion OTSOPA 2020, webex** : au cours de la réunion, la structure détaillée et le contenu du manuel ont été approuvés. Les points suivants ont également été introduits :
 - Ébauche de la carte conceptuelle présentée dans le chapitre relatif à l'intervention,
 - Exemple de feuille sur le comportement G/E (classification SEBC),
 - Exemple d'organigramme pour faciliter la prise de décision,
 - Exemple de fiche sur l'approche basée sur les risques,
 - Modèle pour les études de cas.

12. Les secrétariats régionaux et les parties contractantes ont été invités à formuler des observations sur ces documents.

.4 Phase 4 : Mai 2020 – Juillet 2020 : Examen des commentaires et rédaction de la version 3

13. Les commentaires des secrétariats régionaux, de leurs parties contractantes, de l'AESM et de l'OMI ont été communiqués à la mi-juin 2020. De nombreuses observations et considérations relatives à l'utilisation conviviale et à la mise en page du manuel, au contenu des différentes sections, à la structure des feuilles, aux schémas et aux images ont été compilées par le secrétariat et se sont révélées très utiles au Cedre, à l'ISPRA et à l'ITOPF

pour la préparation de la version 3 du manuel ainsi que pour la définition de la mise en page finale du manuel.

14. Le 13 juillet 2020, la version 3 du manuel a été transmise aux secrétariats régionaux pour un dernier examen au cours de la période estivale. Les secrétariats ont également reçu

deux versions de mise en page du manuel et ont été invités à indiquer leur préférence.

.5 Phase 5 : Juillet 2020 – Octobre 2020 : Finalisation du manuel / version 4

15. Au cours de la période estivale, la version 3 du manuel a été examinée en détail par le Cedre, l'ISPR, l'ITOPF, les secrétariats régionaux et leurs parties contractantes. Tous les commentaires ont été reçus début septembre.

16. Le principal changement affectant la structure du manuel a consisté à rassembler toutes les feuilles à la fin du manuel et à ne pas les inclure chapitre par chapitre.

17. Autant de commentaires que possible ont été pris en compte dans la version 4. Certains ajustements sont encore possibles.

Voie à suivre :

18. La finalisation du Manuel conjoint interrégional d'intervention en cas de déversement de SNPD suivra les étapes suivantes :

- .1 Approbation de la version 4 du manuel (document Word) par les organes de direction concernés,
- .2 Finalisation de l'annexe sur les spécificités régionales,
- .3** Intégration des 5 études de cas,
- .4 Sélection des photos à inclure dans le manuel,
- .5 Publication assistée par ordinateur (Desktop Publishing) d'ici la fin de l'année 2020,
- .6 Contrôle final du document par les secrétariats au début de l'année 2021,
- .7 Relecture du manuel par un consultant anglais natif,
- .8 Dernière correction et publication du manuel sur le site internet de West MOPoCo d'ici la fin du mois de mars 2021,
- .9 Remise aux secrétariats de la version Word du manuel pour une mise à jour ultérieure,
- .10 Adoption du Manuel par les secrétariats régionaux et les parties contractantes au cours du printemps/ de l'été 2021.

Actions requises:

19. Les participants au présent atelier sont invités à :

- .1 **Approuver** le modèle sur les informations générales et les spécificités régionales reproduit en **Annexe** du présent document,
- .2 **Fournir** par l'intermédiaire de la Commission Helsinki (HELCOM), de l'Accord de Bonn et du REMPEC :
 - des liens pertinents à inclure dans l'Annexe du présent document et,
 - des images haute résolution liées aux sujets à présenter dans le cadre du présent atelier
- .3 **Examiner** la version finale du Manuel conjoint interrégional d'intervention en cas de déversement de SNPD et le cas échéant, **présenter des observations** à son sujet, début 2021, avant sa publication fin mars 2021.

ANNEXE

**Proposition de modèle pour l'annexe du manuel SNPD sur les informations générales
et les spécificités régionales:**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

<p>Niveau international</p>	<p>IOPC : https://www.hnsconvention.org/ OMI - Liste des conventions : http://www.imo.org/fr/About/Conventions/ListOfConventions/Pages/Default.aspx - Informations techniques sur l'intervention chimique : http://www.imo.org/en/OurWork/Environment/PollutionResponse/Inventory%20of%20information/pages/Chemical%20Response.aspx - Système mondial intégré d'information sur les expéditions : https://gis.imo.org/Public/Default.aspx EQUASIS : http://www.equasis.org/EquasisWeb/public/HomePage UNECE : http://www.unece.org/trans/danger/danger.html Conférence et exposition INTERSPILL https://www.interspillevent.com/</p>
<p>Niveau européen</p>	<p>Commission européenne - Hub de données de transport : https://ec.europa.eu/transport/facts-fundings/statistics_en - Substances chimiques : https://ec.europa.eu/jrc/en/scientific-tool/european-union-system-substances-d-evaluation Agence européenne pour la sécurité maritime - MAR-ICE http://www.emsa.europa.eu/chemical-spill-response/mar-ice-network.html - Surveillance du trafic maritime dans les eaux de l'UE (SafeSeaNet) : http://www.emsa.europa.eu/ssn-main.html - CleanSeaNet http://emsa.europa.eu/csn-menu.html - Base de données THETIS - sur les inspections de contrôle par l'État du port http://www.emsa.europa.eu/ship-inspection-support/thetis.html</p>
<p>Niveau régional</p>	<p>REMPEC - Lignes directrices concernant la préparation et l'intervention en cas de déversement de SNPD https://www.rempec.org/en/our-work/pollution-preparedness-and-Response/Response/Tools/copy_of_guidelines-Tools - MIDSIS-TROCS https://www.rempec.org/fr/resources/outils-d2019aide-a-la-decision/moyenne-trocs - Base de données sur les accidents SNPD : MEDGIS-MAR https://www.rempec.org/en/knowledge-center/decision-support-Tools/medgis-mar-test - Profils des pays https://www.rempec.org/en/knowledge-center/country-profiles - Recommandations MEDEXPOL 2018 abordant les défis en cours liés à ratification et à la mise en œuvre du Protocole OPRC-HNS https://www.rempec.org/en/knowledge-center/online-catalogue/rempec-wg-43-9-report-meeting-medexpol-2018-en.pdf</p>

Autres outils ou manuels utiles	SAR - https://www.raja.fi/chemsar Guide d'intervention d'urgence - https://tc.canada.ca/en/dangerous-goods/canutec - Guides d'intervention chimique https://wwz.Cedre.fr/en/Resources/Publications/Chemical-Response- Guides - Outil de connaissances pour accéder aux projets liés aux SNPD : http://knowledgetool.mariner-project.eu/
--	---

SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Préparation	
Trafic maritime : - SNPD transportés - lignes maritimes	Lien internet vers la version mise à jour Lien internet vers les statistiques, AIS en temps réel ou rapport sur le trafic
Plans régionaux : Cours de formation : Exercices :	Lien internet vers la version mise à jour Lien(s) internet vers les centres de formation, le programme de formation, les coordonnées... Lien(s) internet vers le programme d'exercices, les rapports, les coordonnées...
Opérations	
SAR :	Contact(s) en cas d'urgence Existence d'une équipe de sauvetage spéciale (par exemple MIRG)
Intervention d'urgence en cas de déversement SNPD : Indice de vulnérabilité environnementale	Contact(s) en cas d'urgence Lien internet vers l'ESI en ligne, faune...
Liste des équipements	Lien(s) internet, contact(s) pour accéder à la liste des équipements + contact ou procédure de mobilisation...